

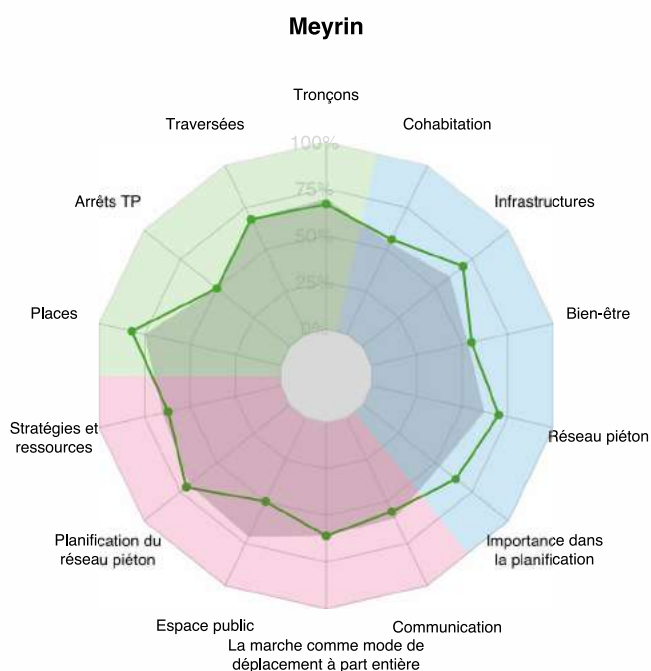
### À pied à Meyrin

L'étude « Marchabilité et santé - comparaison entre villes » a analysé la marchabilité de diverses villes suisses. Ont été analysés : la qualité des infrastructures piétonnes, l'importance accordée à la mobilité piétonne au sein de la planification communale ainsi que la satisfaction de la population.



#### Evaluation de la marchabilité à Meyrin

Le diagramme en toile d'araignée illustre la marchabilité à l'aide de 14 catégories, avec à chaque fois le pourcentage atteint (en %) du potentiel (en vert) ainsi que la moyenne des 16 villes analysées. Chaque catégorie est un cumul de nombreuses évaluations individuelles. La ville de Meyrin a atteint au total 63% du potentiel.



#### Catégories évaluées

Infrastructures  
(Analyse de terrain):

- Tronçons
- Traversées
- Arrêts TP
- Places

Planification communale  
(Importance de la mobilité piétonne)

- Stratégies et ressources
- Planification du réseau piéton
- Espace public
- La marche comme mode de déplacement à part entière
- Communication

Sondage marchabilité

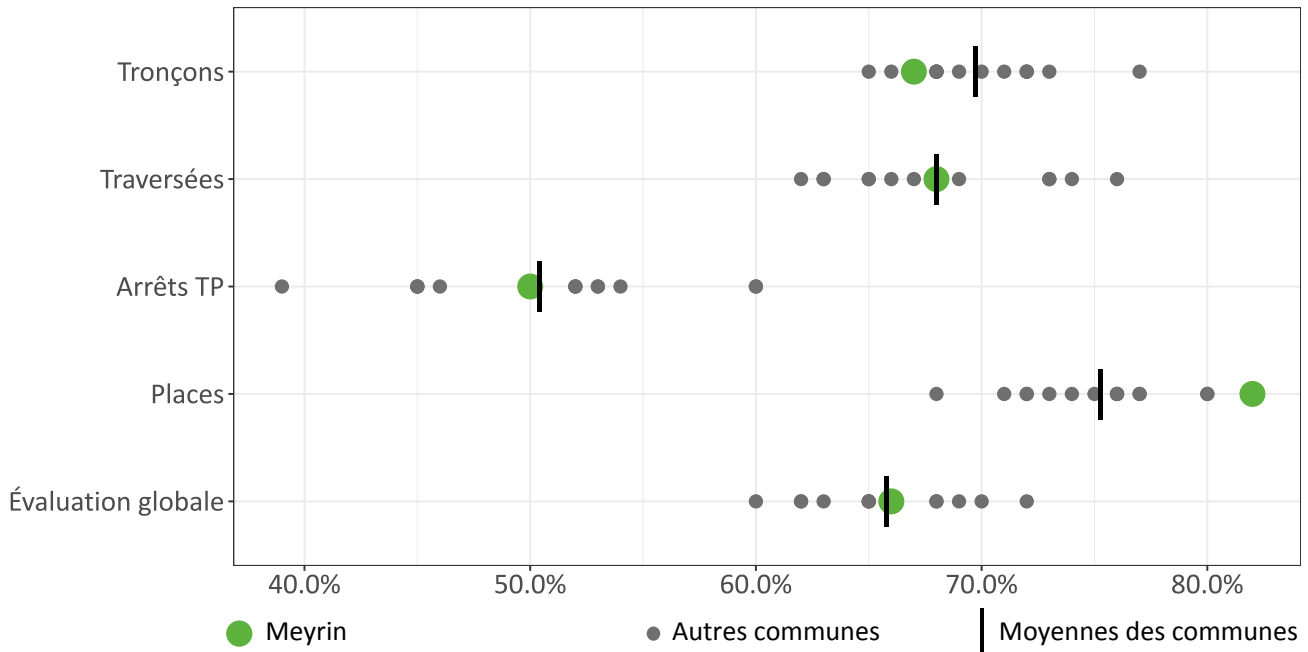
- Réseau piéton
- Infrastructures
- Bien-être
- Cohabitation
- Importance de la mobilité piétonne dans la planification

III. 1 Marchabilité de la commune de Meyrin

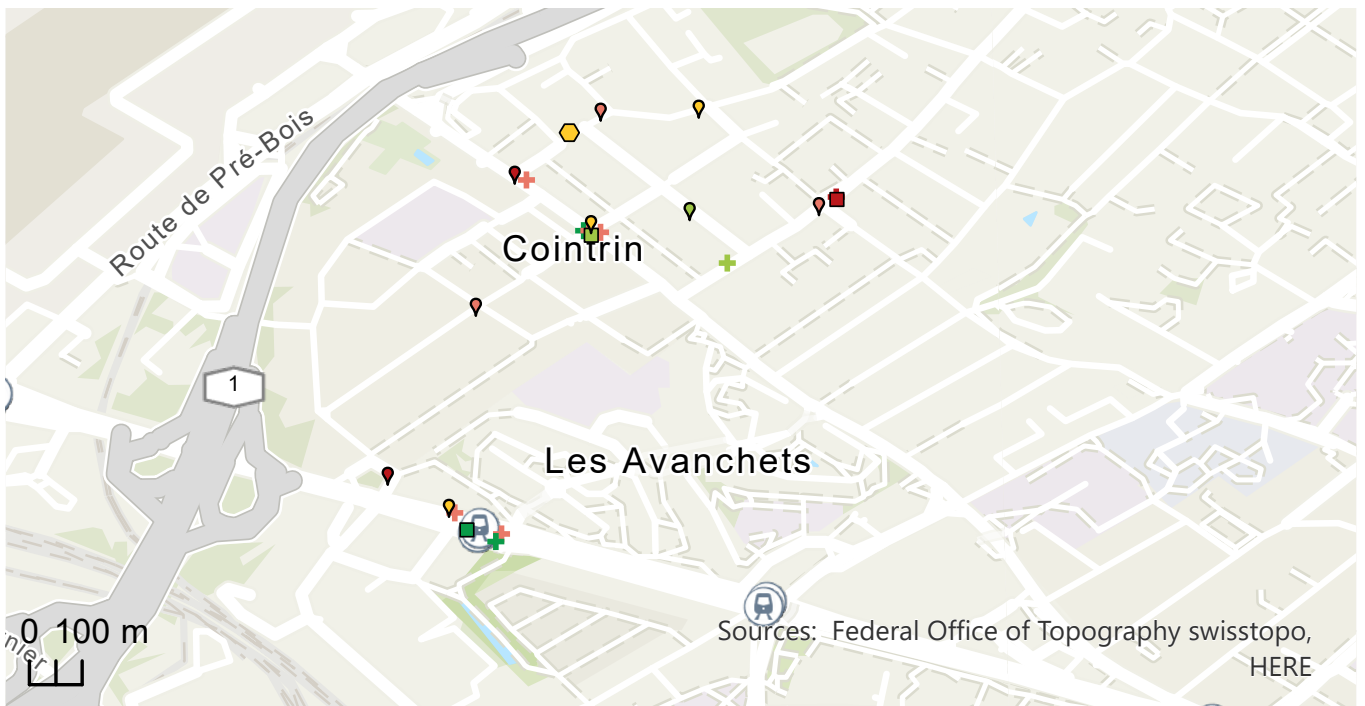
### Infrastructures – Analyse de terrain

50 tronçons, 35 traversées, 21 arrêts TP et 8 places ont été évalués dans la commune de Meyrin. Les illustrations 3 et 4 montrent les éléments évalués. La commune de Meyrin obtient un score moyen exactement dans la moyenne en comparaison avec les 15 communes analysées (voir Ill. 2).

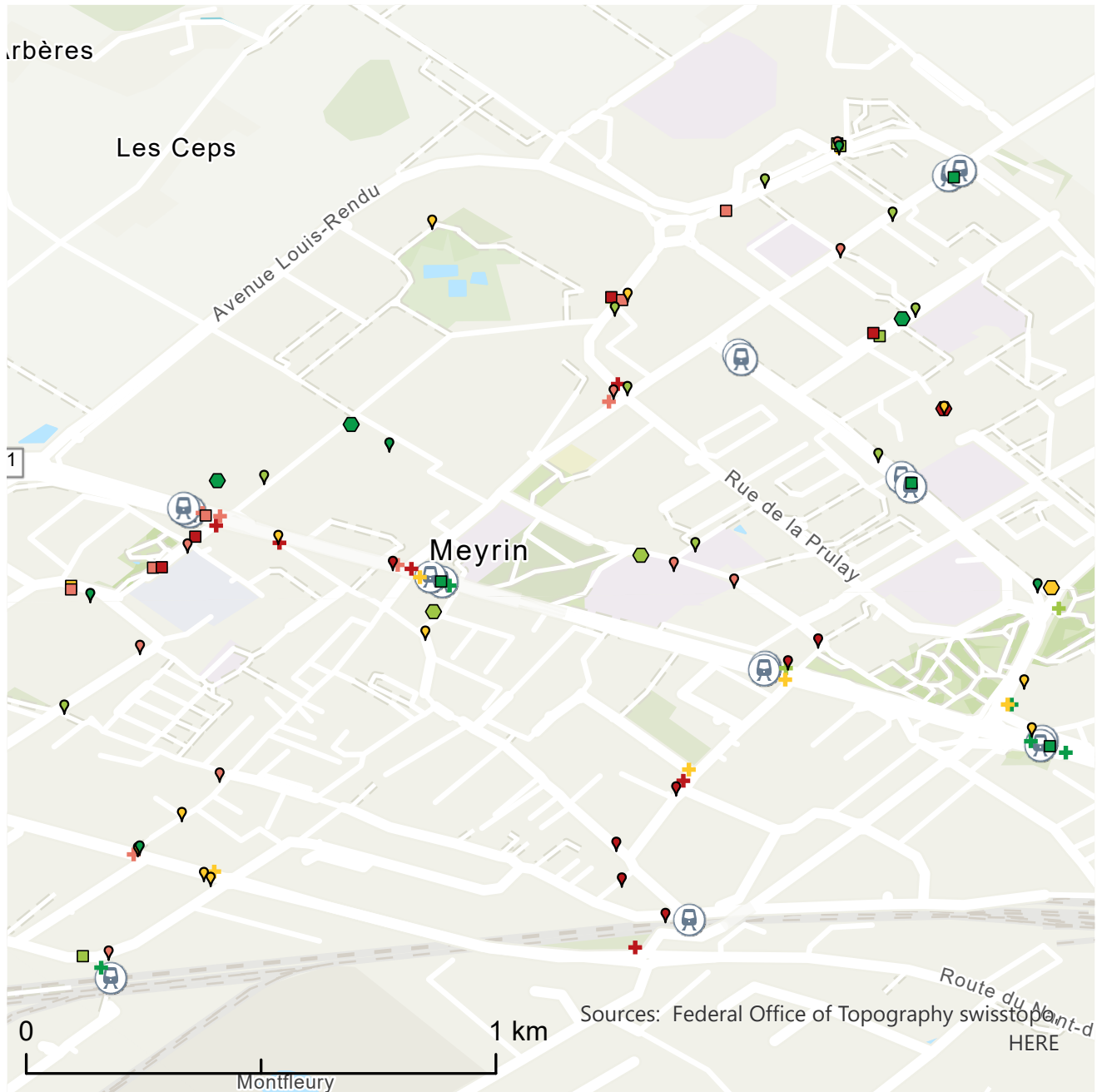
#### Analyse de terrain Meyrin



Ill. 2 Position de la commune de Meyrin par rapport aux autres communes pour le volet Infrastructures.



Ill. 3 Qualité des infrastructures évaluées dans un quartier de Meyrin



| Traversée             | Tronçon | Moyenne par élément*          | Arrêt TP | Place |
|-----------------------|---------|-------------------------------|----------|-------|
| <b>Points obtenus</b> |         |                               |          |       |
| +                     | ●       | Très en dessous de la moyenne | ■        | ●     |
| +                     | ●       | En dessous de la moyenne      | ■        | ●     |
| +                     | ●       | Dans la moyenne               | ■        | ●     |
| +                     | ●       | Au-dessus de la moyenne       | ■        | ●     |
| +                     | ●       | Très au-dessus de la moyenne  | ■        | ●     |

\*Score moyen pour chaque élément \*\* Moyenne des 15 communes.

III. 4 Qualité des infrastructures évaluées à Meyrin

## Points forts et infrastructures au-dessus de la moyenne

Les places, les tronçons mixtes (piétons/vélos) et les chemins piétons obtiennent un résultat au-dessus de la moyenne (Ill. 2). Parmi tous les éléments, les critères suivants ont obtenu un bon score ou un résultat proche de la moyenne des autres communes analysées:

| Élément/type                | Les critères sont évalués au-dessus de la moyenne ou sont bien remplis | Par rapport à toutes les communes participantes | Evaluations les plus élevées | Valeur moyenne atteinte Meyrin |
|-----------------------------|--|---|------------------------------|--------------------------------|
| Place                       | Eclairage en fonction du séjour  | ↑   | ●                            | 100                            |
| Place                       | Pas de vélos stationnés sur les surfaces piétonnes                     | ↗   | ●                            | 100                            |
| Place                       | Pas de livraisons sur la place   | ↗   | ●                            | 100                            |
| Traversée sans feux         | Éléments podotactiles disponibles pour les personnes malvoyantes       | ↑   | ●                            | 36                             |
| Traversée sans feux         | Eclairage direct existant  | ↑   | ●                            | 100                            |
| Traversée avec feux         | Traversée directe possible à un passage équipé d'un îlot               | ↑   | ●                            | 100                            |
| Chemin piéton               | Pas de goulets d'étranglement  | ↗   | ●                            | 100                            |
| Chemin piéton               | Pas d'éléments dérangeants   | ↗   | ●                            | 100                            |
| Trottoir (rues de quartier) | Eclairage disponible   | ↗   | ●                            | 100                            |
| Trottoir (rues principales) | Surface plane et agréable pour la marche                               | ↗   | ●                            | 100                            |
| Trottoir (rues principales) | Pas de vélos déposés, pas de stationnements vélos accessibles          | ↗   | ●                            | 100                            |
| Trottoir (rues principales) | Pas de livraisons  | ↗   | ●                            | 100                            |
| Trottoir (rues principales) | Eclairage disponible   | ↗   | ●                            | 100                            |
| Trafic mixte                | Arbres (ombrage, protection contre les intempéries, microclimat)       | ↑   | ●                            | 81                             |

## Points faibles et besoins d'action

Meyrin atteint un résultat légèrement au-dessus de la moyenne pour tous les types de tronçons et les traversées. Parmi tous les éléments, les critères suivants ont obtenu un score insuffisant ou un résultat au-dessous de la moyenne des autres communes analysées:

| Élément/type                | Les critères sont évalués en dessous de la moyenne ou à peine remplis | Par rapport à toutes les communes participantes | Evaluations les plus basses | Valeur moyenne atteinte Meyrin |
|-----------------------------|---|---|-----------------------------|--------------------------------|
| Arrêts                      | Largeur adéquate pour le trafic (axe) longitudinal                    | ↓   | ●                           | 26                             |
| Arrêts                      | Temps de départ affichés en temps réel                                | ↘   | ●                           | 10                             |
| Arrêts                      | Contrôle social   | ↓   | ●                           | 40                             |
| Arrêts                      | Accès direct sans obstacles de l'arrêt TP de tous les côtés           | ↓   | ●                           | 40                             |
| Place                       | Équipement bien utilisables disponibles                               | ↓   | ●                           | 25                             |
| Traversée sans feux         | Abaissement des trottoirs à 3 cm                                      | ↓   | ●                           | 21                             |
| Traversée avec feux         | Temps d'attente court (sur demande)                                   | ↓   | ●                           | 19                             |
| Traversée avec feux         | Trottoirs abaissés des deux côtés à 3 cm                              | ↓   | ●                           | 31                             |
| Traversée avec feux         | Assez d'aires d'attente, aussi sur îlot central                       | ↓   | ●                           | 33                             |
| Chemin piéton               | Pas de vélos stationnés, stationnement vélos pas joignables           | ↓   | ●                           | 69                             |
| Trottoir (rues de quartier) | Tracé clairement reconnaissable pour la mobilité piétonne             | ↓   | ●                           | 64                             |
| Trottoir (rues de quartier) | Pas d'entraves dues à des goulets d'étranglement                      | ↓   | ●                           | 48                             |
| Trottoir (rues de quartier) | Abaissement des bordures à 3 cm de hauteur des deux côtés             | ↓   | ●                           | 43                             |
| Trottoir (rues de quartier) | Pas d'accès à des garages collectifs /parcelles                       | ↓   | ●                           | 23                             |
| Trottoir (rues de quartier) | Tracé agréable  | ↓   | ●                           | 52                             |
| Trottoir (rues de quartier) | Ambiance accueillante   | ↓   | ●                           | 55                             |
| Trottoir (rues principales) | Pas d'entraves dues à des goulets d'étranglement                      | ↓   | ●                           | 58                             |
| Trottoir (rues principales) | Priorité accordée aux piéton-ne-s                                     | ↓   | ●                           | 50                             |
| Trottoir (rues principales) | Aménagement accueillant   | ↓   | ●                           | 33                             |
| Trottoir (rues principales) | Bande séparatrice face à la voie de circulation                       | ↘   | ●                           | 5                              |
| Trafic mixte                | Mesures de pacification du trafic                                     | ↓   | ●                           | 25                             |

## Echelle (0-100 points par rapport à la moyenne)

- ↑ 15 points de plus, ou plus     
 ↗ 5 à 15 points de plus     
 → Entre 5 points de plus ou de moins  
↘ 5 à 15 points de moins     
 ↓ 15 points de moins, ou moins

## Planification communale - Indicateurs

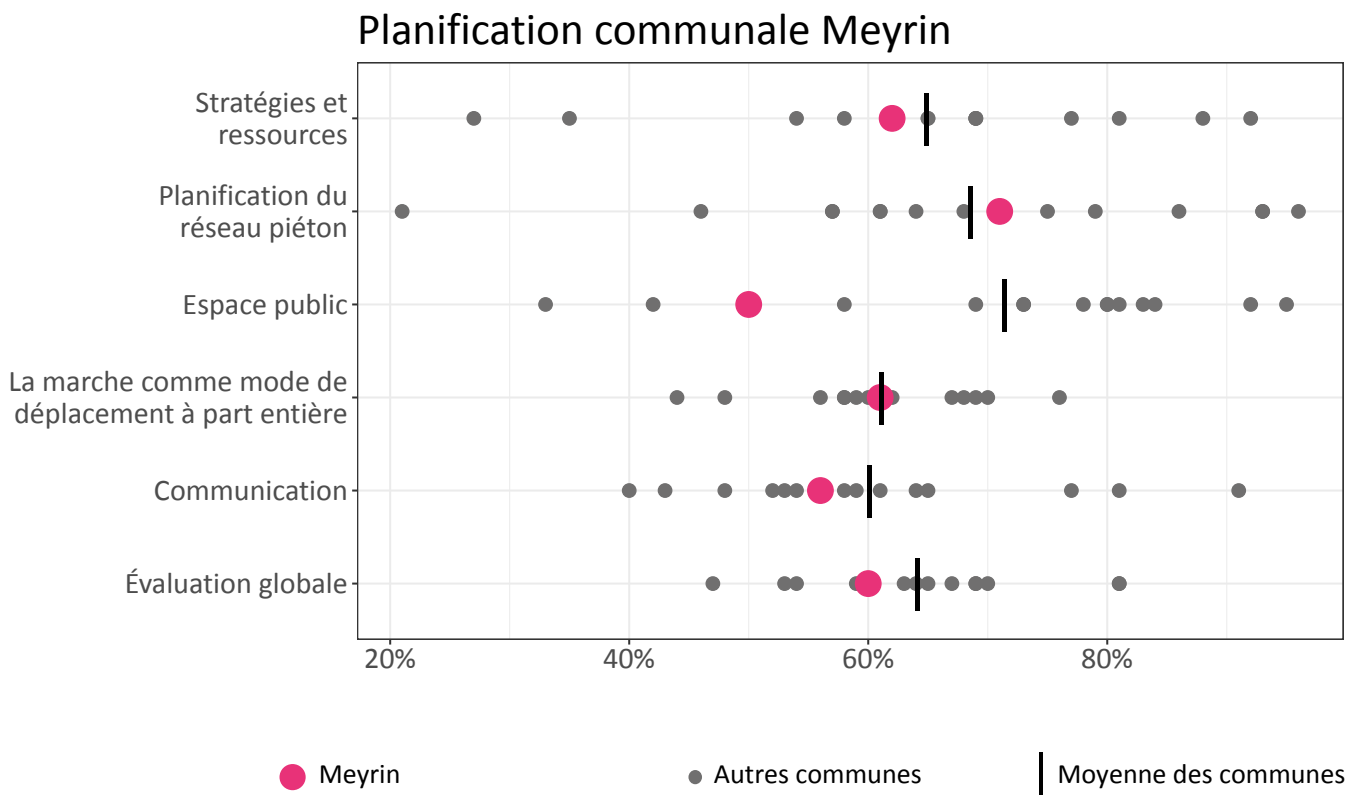
L'importance de la mobilité piétonne dans la planification communale a été mesurée au moyen de 63 indicateurs. Nous avons pour cela mené des entretiens avec des responsables des déplacements à pied. Nous avons évalué les concepts, stratégies et bases de la planification des villes pour la mobilité piétonne et examiné les informations disponibles sur les sites web ainsi que consulté diverses sources statistiques (voir. III. 5).

### Points forts dans la planification communale

Meyrin atteint de bons résultats pour les indicateurs de planification et de concrétisation du réseau piéton fonctionnel (stratégie, planification du réseau, traversées et signalisation).

### Points faibles et besoins d'action dans la planification communale

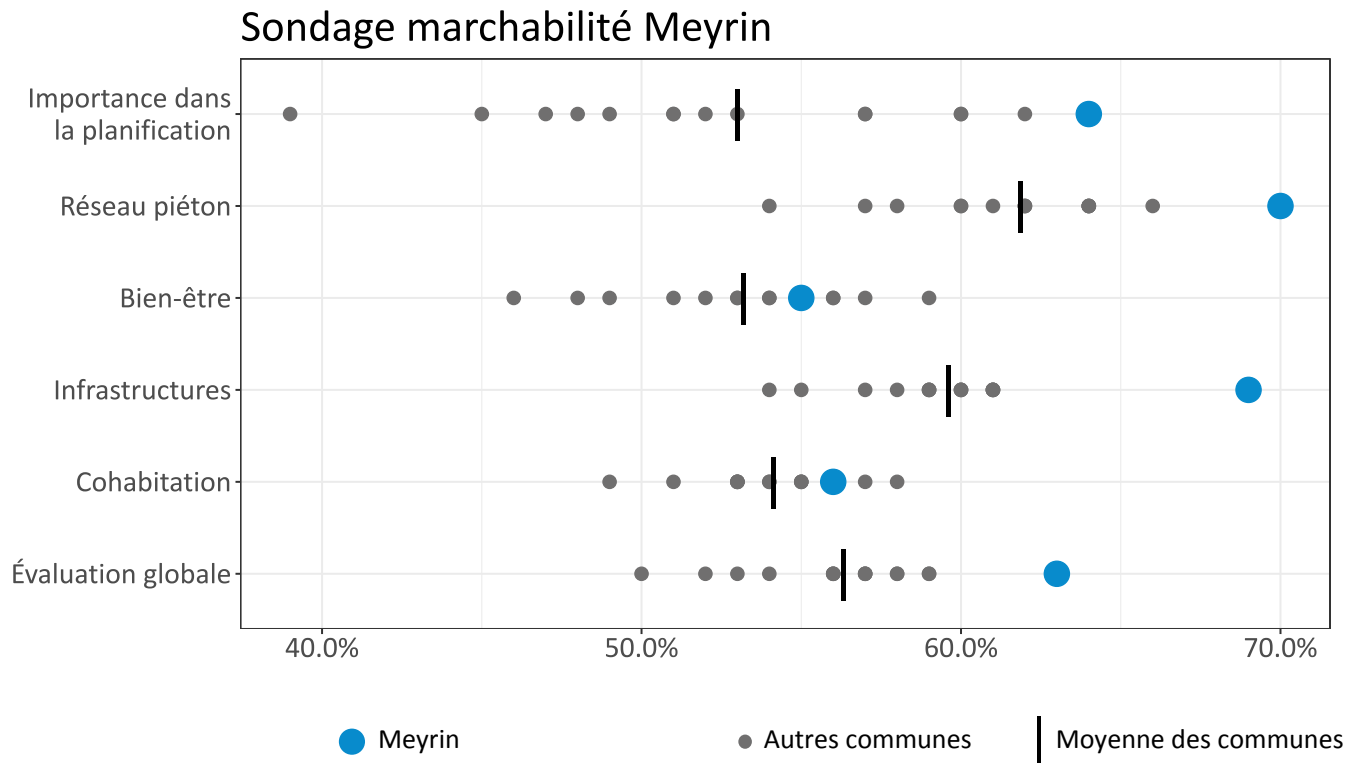
Meyrin obtient cependant peu de points pour plusieurs indicateurs spécifiques sur les aménagements, pour faciliter la marche à tous les niveaux. La commune est nettement en dessous de la moyenne des 15 communes pour les indicateurs sur l'espace public et obtient peu de points pour la modération des vitesses, la communication et controlling.



III. 5 Importance de la mobilité piétonne dans la planification de la commune de Meyrin (en rose) comparé aux autres communes (en gris)

## Satisfaction – Sondage

Dans la commune de Meyrin, 146 personnes ont répondu au sondage en ligne. 54% de femmes et 34% d'hommes y ont pris part (12% sans indication). Meyrin obtient en moyenne 63 points sur un maximum de 100 et se situe avec 7 points de pour cent clairement au-dessus de la moyenne de toutes les communes analysées.



### III. 6 Résultat du sondage de marchabilité à Meyrin

#### Prise de pouls – remarques formulées par les participant·e·s

Le sondage offrait la possibilité d'inscrire des commentaires libres. 146 remarques ont ainsi été récoltées. L'un des souhaits fréquemment exprimés est d'avoir plus de vert, en particulier plus d'arbres. Il y a également des demandes de meilleurs réseaux cyclable et piéton ainsi qu'une piste Vita. Toutes les indications concernant un emplacement précis sont à disposition de la commune.

## Points fort: Satisfaction de la population

Meyrin se situe au-dessus de la moyenne pour tous les indicateurs sur la planification, le réseau piéton, le bien-être, les infrastructures et la cohabitation (Ill. 6). Parmi tous les groupes thématiques, les énoncés suivants ont été mieux notés que dans les autres communes, ou dans la moyenne:

### Déclarations ayant obtenu une note supérieure à la moyenne

- Je peux atteindre rapidement (max. 10 minutes) et directement les arrêts des transports publics. ➔
- la commune dispose de nombreux parcs ou places agréablement aménagés. ➔
- Les arrêts de transports publics sont bien équipés (par ex. abribus, bancs et panneaux d'information). ➔
- Les trottoirs, cheminements piétonniers et places sont régulièrement et bien entretenus (par ex. nettoyage). ➔
- Je peux faire de longues promenades dans des corridors verts continus ou des zones de détente. ➔
- La commune promeut des espaces de mouvement attrayants dans les quartiers résidentiels. ➔
- La commune s'engage pour un aménagement attrayant des rues avec une bonne qualité de séjour. ➔
- Je peux atteindre directement ma destination. ➔
- Le réseau pédestre offre de nombreux raccourcis pour les piétons. ➔
- Les zones urbanisées sont bien végétalisées avec divers éléments (gazons, arbres isolés, haies, etc.). ➔
- Je perçois les piétons comme prévenants. ➔
- La commune offre des chemins continus sûrs et attrayants pour aller à l'école. ➔
- Je perçois les cyclistes comme prévenants. ➔
- A pied, j'ai remarqué diverses améliorations du réseau piéton réalisées durant ces cinq dernières années. ➔
- La commune s'engage en particulier pour la sécurité des usagers/gères de la route les plus vulnérables. ➔
- Je trouve toujours des sièges pour pouvoir m'arrêter en route. ➔
- Mes cheminements pédestres se trouvent à l'écart de routes à circulation intense. ➔
- Je peux atteindre en temps utile une toilette publique propre. ➔
- Mes tronçons ont de larges trottoirs sans obstacles (vélos, voitures ou conteneurs). ➔

| Par rapport à toutes les communes participantes | Valeur moyenne atteinte Meyrin |
|---|--------------------------------|
| ➔   | 82                             |
| ➔   | 81                             |
| ➔   | 80                             |
| ➔   | 76                             |
| ➔   | 74                             |
| ➔   | 73                             |
| ➔   | 71                             |
| ➔   | 70                             |
| ➔   | 69                             |
| ➔   | 68                             |
| ➔   | 66                             |
| ➔   | 66                             |
| ➔   | 64                             |
| ➔   | 64                             |
| ➔   | 64                             |
| ➔   | 64                             |
| ➔   | 63                             |
| ➔   | 61                             |
| ➔   | 60                             |

## Points faibles: Insatisfaction de la population et besoins d'actions

Les conflits avec les voitures et les vélos sont jugés plutôt peu fréquents. Parmi tous les groupes thématiques, les énoncés suivants ont été moins bien notés que dans les autres communes, ou en dessous de la moyenne:

### Déclarations avec une note inférieure à la moyenne ou la plus basse

- Les fontaines publiques sont disponibles sur tout le territoire communal. ↘
- Les vélos ne circulent que là où c'est permis (pas sur les trottoirs ou surfaces réservées aux piétons). ↘
- Lors de jours de grande chaleur la température dans les zones urbanisées reste agréable. ➔
- Je perçois les conducteurs/trices de voitures comme prévenants. ➔
- Mes tronçons sont calmes (par ex. peu de bruit dû à la circulation). ↘
- Le nombre de place de stationnement pour les vélos hors des trottoirs est suffisant. ➔

| Par rapport à toutes les communes participantes | Valeur moyenne atteinte Meyrin |
|---|--------------------------------|
| ↘   | 40                             |
| ↘   | 40                             |
| ➔   | 46                             |
| ➔   | 49                             |
| ↘   | 50                             |
| ➔   | 50                             |

### Echelle (0-100 points par rapport à la moyenne)

- ➔ 7 points de plus, ou plus ➔ 3 à 6 points de plus ➔ Entre 2 points de plus ou de moins
- ↘ 3 à 7 points de moins ↘ 7 points de moins, ou moins

## Marchabilité et santé – Comparaison entre villes

Avril 2022

Un projet commun d'actif-traffic, Mobilité piétonne Suisse et la Haute Ecole de Technologie de Rapperswil.

Avec le soutien des communes participant au projet, de SuisseEnergie, de la Fondation Corymbo et du canton de Zurich.

Plus d'info sur: [www.actif-traffic.ch](http://www.actif-traffic.ch) / [info@actif-traffic.ch](mailto:info@actif-traffic.ch) / [www.ville-pietonne.ch](http://www.ville-pietonne.ch)